

- 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?
- A. En argent, bled, vin, ou bois?
- B. De quelle source dérive-t-elle? comme de
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

44 grains de bled mesure de Morge et 48 L d'Argent
 Cette Pension est payée comme je l'ai dit plus haut.
 1°. Les Pères de famille tirent 1/2 pnyon de bled et 2 batz par chaque Enfant.
 2°. Chaque chef de famille paye 1/2 pnyon de bled et 1 batz.
 3°. Les bourgeois de commune et des Pauvres complètent la pension dans une proportion qui varie selon le nombre des Enfans qui sont Pauvres.

Verre

Observation que je puis faire, c'est que Roverolle est située au centre, et à la même distance, de chaque des trois Villages, d'Apples, de Bussy, et d'Arminet.

145 No 73

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'école?
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
- d. District de *Morges*.
- e. Canton de *Séna*.
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.
- Environ quart d'heure.*
- (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.
- Le moulin de Fivel, celui de Colombier, et la Ripette.*
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- quart d'heure.*
- b. Le nombre des enfans de chaque endroit qui la fréquentent?
- Il n'y en a point à présent, que de ceux de Village de Colombier.*

KOITOURSKI

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?
Environ demi heure!

a. Leurs noms. *Saphorin, Charmont, Cottons et Sullierous.*

b. Leurs distances réciproques.
Environ demi heures.

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?
La Lecture, l'écriture, l'Orthographe, l'Arithmétique et la Musique; et aux plus jeunes, à Epeller, et l'A. D. C.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? — *On la tient aussi en été, excepté aux congés = des Moissons et des Vandanges. Elle dure en hiver environ 7 heures, et en été, à proportion d'enfants.*

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?
L'Abregé d'Osterwald, et des Livres de Passages, Cantiques, et d'Autres.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?
Avec régularité.

9°. Durée de l'école chaque jour?
Comme est dit art. 6°

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? — *Non.*
On les place à proportion de savoirs, autant que possible.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? — *Le Pasteur, de concert avec les Consistoriaux, faisait un examen, et la sig. choisissait, la ville de Sausaneff.*

b. D'où est-il?
De Colombiere, Gu

c. Son nom *Louis Rochat*

(3)

d. Son âge.
Environ 42 Ans, né en 57.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? — *4.*

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?
Environ 20 ans, dès l'an 80.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit la vocation précédente?
A la Vallée de Jong, lieu de Mairana.

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles font-elles?
L'agriculture.

12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école? — *32.*

a. En hiver, } *52. qui est le nombre des Enfants de l'École*
b. En été, } *soit garçons ou filles. 26 garçons et autant de filles, 10 à 15 plus instruits*

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds? — *Non.*

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.
Bien de Commun.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? — *Non.*
Il n'y a point de biens d'école.

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?
On donne de très petits prix aux

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? — *Il est vieux.*

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?
Il n'y en a qu'une, et dans la Maison Commune.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix? — *Non.*

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.
La Commune.

146

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

Environ 4 sacs Mesuel, et un sac d'avoine.

A. En argent, bled, vin, ou bois?
Arg. Ch. S. v. 3 S. p. l. avoine. La Commune livre 2 50 et la Bourse des pauvres 1 50. Les 2 sacs, point de vin, point de bois.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de...
Les particuliers payent 1 q. de bled, chaque père de famille qui a des enfants qui vont à l'école, et chaque particulier qui sème du bled, semi bo. et de qui manque, la commune le complète. La commune paye le sac d'avoine.

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? *point*
- b. Ou des fommes assignées & payées à l'école? *point*
- c. Fondations? *point*
- d. Cailles comunales? *rien de commun, s'est dit ci dessus ce que la commune paye*
- e. Biens d'église? *point*
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? *idem*
- g. De biens-fonds?
Un petit morceau pour jardin et Chenevière
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?
point.

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Colombière le 6. Mars 1799.
Louis Rochat

Colombière

(1)

147
14

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Vullieron.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

C'est un Village.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

C'est une Commune.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

C'est une Paroisse qui a un Agent.

d. District

de Morges.

e. Canton

Léman.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Il n'y en a que trois, & elles sont situées dans le premier quart d'heure.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Le Grand & le Petit Sovillans, & Colonge qui sont des fermes.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Les deux Sovillans à un quart d'heure, & Colonge de 1/2 à dix minutes.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Il n'y a que ceux de la Commune de Vullieron, dont le nombre est 75.